



ROMANIA
Ministry of Foreign Affairs



COUNCIL OF EUROPE
CONSEIL DE L'EUROPE

15 février 2011

TABLE RONDE

RESTITUTION /INDEMNISATION DE BIENS : MESURES GENERALES POUR SE CONFORMER AUX ARRETS DE LA COUR EUROPEENNE DES DROITS DE L'HOMME

**organisée avec l'aide financière du Fonds fiduciaire pour les droits de l'homme
dans le cadre du projet « lever les obstacles à l'exécution des décisions de justice
internes / assurer la mise en œuvre effective des décisions de justice internes »**

Howard Johnson Hotel, 5-7 Calea Dorobantilor Dist. 1,
Bucarest, 010551 Roumanie

17 février 2011

PROJET DE PROGRAMME

8h00 – 9h00 Enregistrement des participants

Président: M. Răzvan-Horațiu Radu, Sous-secrétaire d'Etat, Agent du Gouvernement devant la Cour européenne des droits de l'homme, Ministère des Affaires étrangères, Roumanie

9h00 – 9h50 Ouverture de la conférence¹

Allocutions d'ouverture:

M. Cătălin Predoiu, Ministre de la justice, Roumanie

Mme Livia Doina Stanciu, Présidente de la Cour Suprême de Cassation et de Justice, Roumanie

M. Titus Corlățean, Président de la Commission des Affaires étrangères, Sénat de Roumanie

Mme Geneviève Mayer, Chef du Service de l'exécution des arrêts de la Cour européenne, Conseil de l'Europe

¹ L'ouverture de la conférence est ouverte à la presse.

9h50 – 10h45 Présentation du contexte: Restitution / indemnisation de biens et perspective européenne

Président : M. Gyorgy Frunda, Président de la Commission des droits de l'homme et des minorités, Sénat de Roumanie, membre de la délégation roumaine à l'APCE

Exigences de la Convention et jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme dans le domaine de la restitution / indemnisation de biens: présentation générale de la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme en mettant particulièrement l'accent sur « l'arrêt pilote » *Maria Atanasiu et autres c. Roumanie*, arrêt du 12 octobre 2010 :

M. Santiago Quesada, Greffier de la Troisième section de la Cour européenne des droits de l'homme

Les défis liés à l'exécution des arrêts de la Cour européenne concernant la restitution / indemnisation de biens :

M. Fredrik Sundberg, Adjoint au Chef du Service de l'exécution des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme, Conseil de l'Europe

Débat général

10h45 – 11h15 Pause café

11h15 – 13h00 Partage d'expériences : les défis liés à la restitution / indemnisation de biens au niveau national

Président : M Răzvan-Horațiu Radu, Sous-secrétaire d'Etat, Agent du Gouvernement devant la Cour européenne des droits de l'homme, Ministère des affaires étrangères, Roumanie

Exposés spécifiques par pays (10-15 minutes) confiés à des participants de haut niveau sur leur expérience en matière de processus de restitution / indemnisation des biens nationalisés avant 1989. En outre, les intervenants sont invités à faire part des meilleures pratiques et des difficultés rencontrées dans leur pays. Les intervenants sont également encouragés à partager leur expérience en matière d'exécution des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme dans le domaine de la restitution / indemnisation de biens.

- Exposé de M. Alexandru Tanase, Ministre de Justice, Moldova
- Exposé de M. Alfred Rushaj, Vice-ministre des Finances, Albanie
- Exposé de Mme Daniela Macheva, Vice-ministre de la Justice, Bulgarie
- Exposé de M. Piotr Styczen, Vice-ministre des Infrastructures, Pologne
- Exposé de Mme Crinuta Dumitrean, Chef de l'Agence nationale pour la restitution de biens, Roumanie

Débat général

13h00 – 14h30 Déjeuner

14h30 – 17h00 - Tables rondes (tenues en parallèle)

Table ronde 1 : Cadre législatif : le processus législatif relatif à la restitution / indemnisation de biens et les défis qui y sont liés

Président : M. Tudor Pantiru, ancien juge à la Cour européenne, Président de la Sous-commission de supervision des arrêts de la Cour européenne, Parlement de Roumanie

Co-président : M. Fredrik Sundberg, Adjoint au Chef du Service de l'exécution des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme, Conseil de l'Europe

Rapporteur : M. Jakub Wołasiwicz, Agent du gouvernement devant la Cour, Pologne

Brefs exposés introductifs (10 min.) :

- M. Harald Koenig, Bureau fédéral des services centraux et des questions de propriété non résolues, Allemagne
- M. Tomasz Kuchenbeker, Conseiller juridique, Ministère du Trésor, Pologne
- Mme Mija Cankar, Conseillère juridique principale, Ministère de la Justice, Slovénie
- M. Gábor Czepek, Chef du Département du droit privé et de la justice, Hongrie

Suivis par un débat et/ou d'autres exposés

Questions à traiter :

Les exposés initiaux et les discussions qui suivront porteront sur les bonnes pratiques et sur les difficultés rencontrées en matière de rédaction de la législation sur la restitution / indemnisation des biens. La nécessité de réaliser une évaluation d'impact avant de rédiger des textes de loi sur la restitution / indemnisation de biens doit être évoquée par les participants, qui sont invités à faire part de leur expérience à cet égard. Les exposés devraient donner un aperçu des diverses solutions qui peuvent être envisagées: restitution et / ou indemnisation, mise en place du cadre institutionnel et de systèmes d'enregistrement de biens et d'évaluation. Les orateurs devraient définir les modalités d'octroi d'indemnisation (en nature et sous forme d'une somme d'argent), les critères d'éligibilité, le degré d'indemnisation (valeur marchande intégrale ou indemnisation plafonnée) ainsi que la forme de paiement (paiement en une fois ou paiement par tranches). La question du contrôle judiciaire des décisions administratives sur la restitution / indemnisation de biens sera abordée. Les intervenants sont également invités à partager leur expérience de l'exécution des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme dans le domaine de la restitution / indemnisation de biens.

Table ronde 2 : Mesures d'exécution: processus de restitution / indemnisation de biens et défis connexes

Président : M. Vit A. Schorm, Agent du gouvernement devant la Cour européenne, République tchèque

Co-présidente : Mme Dimitrina Lilovska, Chef de section, Service de l'exécution des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme, Conseil de l'Europe

Rapporteur : Mme Štefica Stažnik, Agent du gouvernement devant la Cour européenne, Croatie

Brefs exposés introductifs (10 min.) :

- M. Irmantas Jarukaitis, Juge à la Cour suprême ; Lituanie
- Mme Ledina Mandia, Avocat général de l'Etat, Albanie
- Mme Laila Medina, Secrétaire d'Etat adjointe, Lettonie
- M. Tomáš Doucha, Vice-directeur de l'Institut d'économie de l'agriculture et de l'information , République tchèque

Suivis par un débat et/ou d'autres exposés

Question à traiter :

Les exposés initiaux et les discussions qui suivront porteront sur les bonnes pratiques et les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de la législation et les questions qui sont soulevées à la faveur du processus de restitution / indemnisation de biens. Les participants devraient présenter les modalités d'octroi et de versement d'indemnités (en nature et sous forme d'une somme d'argent), et en particulier, les mesures prises pour affecter les fonds nécessaires à l'attribution d'indemnités et les difficultés rencontrées à cet égard. L'expérience de mise en place et de fonctionnement des institutions responsables de la restitution / l'indemnisation de biens devrait également être évoquée. Les compétences de ces organismes, les procédures et l'utilisation des ressources humaines et financières nécessaires doivent être abordées. Il est également prévu que les participants partagent leurs expériences respectives sur l'interprétation de la législation relative à la restitution / l'indemnisation de biens par l'administration et les juridictions internes. Les intervenants sont aussi invités à partager leur expérience de l'exécution des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme dans le domaine de la restitution / indemnisation de biens.

17h00 – 17h30 *Pause café*

17h30 – 18h30

Session plénière: Rapport des ateliers de travail et conclusions

Président: Mme Cynthia Curt, Secrétaire d'Etat, Chef du Groupe de travail interministériel sur les questions de propriété, Cabinet du Premier ministre, Roumanie

Présentation d'une synthèse des discussions des tables rondes :

- Table ronde 1 : M Jakub Wołosiewicz, Agent du gouvernement devant la Cour européenne, Pologne
- Table ronde 2 : Mme Štefica Stažnik, Agent du gouvernement devant la Cour européenne, Croatie

Présentation des conclusions de la table ronde par Mme Geneviève Mayer, Chef du département de l'exécution des arrêts de la Cour européenne, Conseil de l'Europe

18h30 **Fin de la table ronde**, suivie d'une réception offerte par les autorités roumaines.
